

# COMPTE-RENDU du

Conseil Municipal du Vendredi 8 avril 2016

Tous les conseillers étaient présents

## **Vote des budgets pour l'année 2016**

Les budgets 2016 s'équilibrent de la façon suivante :

- Budget principal : 650 280 € en fonctionnement ; 372 149 € en investissement
- Budget eau : 57 983 € en fonctionnement ; 37 639 € en investissement
- Budget assainissement : 20 683 € en fonctionnement ; 15 365 € en investissement
- Budget centre d'accueil : 36 254 € en fonctionnement ; 108 618 € en investissement
- Budget Charigou 2 : 36 186 € en fonctionnement ; 51 874 € en investissement

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas avoir recours à l'emprunt pour le budget principal, par ailleurs et afin d'équilibrer le budget du centre d'accueil un emprunt de 50 000 € sera nécessaire pour combler le déficit antérieur et pour payer les investissements pour mises aux normes.

1 Accessibilité « handicapé » divers travaux (rampe escalier, balisage, etc....)

2 Sécurité incendie remplacement des détecteurs de fumée et batterie de la centrale.

Les budgets sont votés à l'unanimité.

## **Fixation du montant des 4 taxes et du prix de l'eau**

A la vue des divers budgets qui s'équilibrent sans emprunter, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière et CFE). Les prix de l'eau et de l'assainissement restent également inchangés.

## **Ligne de trésorerie**

Comme chaque année, il convient de délibérer pour ouvrir une ligne de trésorerie permettant de faciliter l'exécution budgétaire. Montant 50 000 €. Le conseil municipal donne son accord

## **Projet de signalétique des hameaux et des lieux emblématiques de la commune**

Le projet avance bien, la commission a reçu l'entreprise afin de faire un pré choix sur les divers matériaux et sur les couleurs. L'entreprise va préparer les maquettes pour les panneaux de signalétique des hameaux et pour les panneaux d'informations des monuments et des divers lieux touristiques. Le conseil est dans l'attente des devis définitifs. La pose des panneaux sera réalisée par les employés communaux.

Une réunion d'information pour toutes les personnes souhaitant mettre un panneau de signalisation (hébergeurs, activités touristiques, commerces...) est prévue le samedi 23 avril à 10h salle de la mairie.

Coût de l'opération environ 20 000 € subventionné à 50 %.

## **Projet aménagement des abords de la salle des fêtes**

Le conseil a validé le projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes. La partie entre la salle et le garage communal sera traitée en enrobé avec des barrières amovibles afin de pouvoir canaliser les enfants dans une zone plus éloignée de la route. Cette plateforme pourra également être utilisée en zone privative lors de la location de la salle. Une zone de stationnement sera réalisée en goudron de l'autre côté de la route entre le garage et le gîte et ceci afin d'éviter les stationnements dangereux le long de la route.

Coût de l'opération environ 30 000 €. Un dossier de demande de subvention a été déposé dans le cadre des amendes de police.

## **Autres travaux communaux**

Afin d'achever ce tronçon, le conseil a voté les crédits nécessaires au goudronnage de la route communale qui rejoint la commune de Montusclat, le coût de ces travaux est estimé à 60 000 € y compris les réparations ponctuelles sur les enduits. Une demande de subvention a été déposée en préfecture dans le cadre de la DETR. Un programme de curage de fossés sera étudié. Coupe et élagage des arbres qui bordent le cimetière.

Divers travaux sont prévus sur nos bâtiments communaux, éclairage salle des fêtes, mise aux normes électriques sous-sol de la mairie, peinture de portes et fenêtres, changement de la porte d'entrée de l'auberge et des portes de la salle des fêtes.

Les travaux de réparation du système campanaire seront entrepris très prochainement, afin d'aider à financer ce projet, la commune lancera une souscription auprès des habitants et de la paroisse.

Plusieurs achats sont prévus, tables de pique-nique pour le lac, tables pour la salle de la mairie, bacs à fleurs, panneaux d'affichage, protections mousse pour les jeux d'enfants, jalons à neige, nouvel ordinateur pour le secrétariat, ordinateurs pour l'école, etc ....

Afin de pouvoir accéder à la cascade de Souteyros, la commune envisage de réhabiliter l'ancien chemin qui serpente dans la côte, pour ce faire le conseil fera appel au chantier d'insertion Meygalite.

La seule ruelle pavée du bourg « la calade » sera réaménagée.

### **Ordures ménagères**

La commune va reprendre la pose des supports poubelles dans le bourg et dans les hameaux du bas de la commune (le restant étant déjà fait). Lorsque l'ensemble des supports sera installé, la commune retirera les grands bacs collectifs, ceci devrait être effectif pour le début de l'été. Les usagers qui n'ont pas encore leur bac individuel sont priés de prendre contact avec le SICTOM (tél : 04.71.59.82.93) afin de se voir livrer.

### **Triathlon :**

La communauté de communes du Mézenc avait envisagé l'organisation d'une compétition sportive d'envergure. Le choix s'était porté sur l'organisation d'un triathlon, discipline qui englobe trois épreuves sportives, à savoir la natation, la course cycliste et la course à pied.

Cette manifestation devait avoir lieu en grande partie près du lac de Saint Front, en débordant sur les communes voisines pour les épreuves vélo et course à pied.

Après concertation, la communauté de communes a décidé de ne pas donner suite à cette compétition. En effet, quelques barrières administratives ont eu raison de cette manifestation. De plus, des divergences auprès des instances départementales et régionales sont apparues depuis quelques semaines quant à la conduite du dossier.

Cette compétition n'est pas définitivement enterrée.

La communauté de communes tient à remercier les personnes qui se sont mobilisées autour de ce projet.